

Uni 3e âge : des universités du troisième âge: pourquoi?

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **15 (1985)**

Heft 3

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



PROFESSEUR
RENÉ JEANNERET

Des Universités du troisième âge: pourquoi?

Parvenu à l'âge de 62 ou de 65 ans, tout être humain résidant dans notre pays peut faire « valoir ses droits à la retraite ». Plus brutalement, cela signifie que, quel que soit son état physique ou moral, on le prive du droit de travailler. C'est l'entrée dans ce qu'on appelle pudiquement le troisième âge...

Certes, nous aurions mauvaise grâce à soutenir que la femme ou l'homme n'ont pas le droit de se reposer après une vie de labeur, et de connaître une vieillesse paisible et agréable. Mais il est évident que, pour certains, le couperet tombe trop vite. Combien de fois, lors d'une mise à la retraite, on entend chanter les louanges de celui qui s'en va, sa parfaite forme physique, la qualité de son travail, la richesse de ses idées, son rayonnement et le vide incommensurable qu'il laisse derrière lui. La société se prive donc de savoir-faire, de compétences et d'expériences difficilement remplaçables, comme si le passage du deuxième âge (celui du travail rémunéré) au troisième âge rendait soudain l'homme inutile, inefficace et incapable.

Pour d'autres, au contraire, l'arrêt de la vie professionnelle intervient trop tard. On oblige des gens malades ou

fatigués à rester en place jusqu'à la dernière minute, afin d'éviter des déductions de pension dues à un départ prématuré... N'est-ce pas la preuve que l'âge de la retraite est fixé arbitrairement, et qu'une retraite « à la carte » serait hautement souhaitable?

Quoi qu'il en soit, pour de nombreuses personnes, le brusque passage de l'activité rémunérée et planifiée à l'inactivité forcée pose des problèmes difficiles à résoudre si l'on n'y est pas préparé.

La question se pose avec d'autant plus d'acuité que, grâce aux progrès de la médecine et de l'hygiène, l'espérance de vie a considérablement augmenté. De 28 ans au XVIII^e siècle, elle a passé en 1930 à 53 ans pour les hommes et à 59 ans pour les femmes. Elle avait atteint 67 ans pour les hommes et 74 ans pour les femmes en 1974. Ces chiffres sont aujourd'hui largement dépassés, et le nombre des octogénaires ne cesse de croître.

Par conséquent, et en faisant abstraction des préretraites de plus en plus fréquentes en raison des conditions économiques actuelles, les aînés peuvent désormais compter survivre 10, 15 ou 20 ans à leur mise à la retraite. Mais 10, 15 ou 20 ans sans rien faire, c'est long; c'est même très long. Certaines personnes ne résistent pas à cette rupture et à cette oisiveté forcée.

Dans un ouvrage intitulé *Les Chances du 3^e Age* (Ed. Stock, Paris, 1974), Pierre Vellas, inventeur des Universités du troisième âge, donne les chiffres suivants: en France, 20% des personnes âgées continuent à vivre au sein de leur famille. De celles qui entrent à l'hospice, 28,7% meurent dans les mois qui suivent, et 54,4% dans la première année. Une telle situation, sur le plan humain, est naturellement intolérable, d'autant plus que le troisième âge offre de nouvelles chances aux personnes dites âgées. Loin d'être une malédiction, il doit être considéré comme une véritable aventure, riche de promesses et d'espoir. « Pour bien des aînés, c'est l'époque la plus sereine et la plus insouciant de leur vie », écrit l'une des étudiantes de notre U3A. Il est certain en effet que les retraités, libérés des contraintes de la vie professionnelle, peuvent encore jouir d'une existence enrichissante et jouer un rôle important dans la société, si on leur en donne l'occasion. Dans ce domaine, les Universités du troisième âge sont appelées à jouer un rôle non négligeable.

R. J.

La fondation d'Universités destinées aux personnes du troisième âge, dès 1973, est due à l'initiative de Pierre Vellas, professeur à l'Université de Toulouse. Cette entreprise a connu immédiatement un succès considérable et il y a une dizaine d'années bientôt que la première Université du troisième âge a été créée en Suisse, à Genève, suivie par celles de Neuchâtel et de Bâle. Le mouvement s'est étendu par la suite aux cantons de Fribourg, de Vaud et de Berne, en attendant celui de Zurich.

Des milliers de personnes retraitées suivent les cours qui leur sont proposés et il paraît possible, aujourd'hui, de faire le point sur les expériences réalisées. Tel est le but visé par l'ouvrage

Universités du Troisième Age en Suisse

parution début 1985

édité par René Jeanneret, avec la collaboration d'Albert Blanc, Claude Bridel, Arnold Comte, René Frentz, Robert Fricker, Pierre Gilliand, Marc Guignard, Serge Mayence, Jean-Pierre Rageth, Samuel Roller, Joseph Vaucher, Adrien Veillon et Pierre Vellas.

Ce volume de quelque 200 pages, préfacé par Pierre Vellas, est constitué d'une quinzaine de chapitres rédigés par des spécialistes suisses et étrangers.

Bulletin de souscription

à retourner jusqu'au 30 mars au plus tard à « Aînés », case 2633, 1002 Lausanne.

Le soussigné

Nom

Prénom

Rue

NP/localité

souscrit à

exemplaires du volume

*Universités du Troisième Age
en Suisse*

au prix de Fr. 25.- (pris à l'Université ou lors d'un cours), frais de port et d'emballage en sus pour livraison par la poste.

Date

Signature

Exposition à Orbe

Le Club des Aînés d'Orbe nous communique la date de l'exposition-vente des travaux de l'atelier du club: **samedi 16 mars**, salle du Casino d'Orbe, de 13 h.30 à 18 h.